



Crime environnemental : ça se passe près de chez vous

Vous pensez que le crime environnemental désigne principalement le braconnage d'ivoire africain ou de pangolin asiatique ? Pourtant, moins médiatique, le trafic d'espèces protégées, de déchets, ou la contrebande de ressources naturelles sont organisés par des réseaux clandestins sur notre territoire. Près de chez vous. Savez-vous qu'en France métropolitaine une espèce protégée par la convention internationale de Washington fait l'objet d'un trafic international afin d'être revendue au prix de 30 000 euros le kilo au Japon ? Il s'agit de la civelle, l'alevin de l'anguille. Et avez-vous connaissance de l'existence de trafics de produits phytosanitaires ?

Réseau, corruption, blanchiment... Quels sont les principaux acteurs et bénéficiaires de la criminalité environnementale ? Quels moyens juridiques, technologiques et humains sont mis en place pour lutter contre ces prédateurs du vivant qui menacent directement nos écosystèmes et notre santé ?

Un rendez-vous à deux voix pour découvrir l'éco-mafia, la quatrième source de revenus criminels, après les stupéfiants, la contrefaçon et la traite d'êtres humains. Probablement la première source de financement des groupes armés et terroristes.

Rencontre avec **Thierry Colombié**, docteur en sciences économiques, expert de la criminalité organisée en France, scénariste et auteur de Polar vert (Milan), une série de romans écologiques, et le Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), le **général Sylvain Noyau**, chef du CESAN (Commandement pour l'Environnement et la Santé), créé le 1er juillet dernier 2023

Judi 4 avril à 18h30 à l'Auditorium du Muséum

Sommaire

Webographie

p. 2 – p. 9

Webographie

Thierry Colombié : “Le polar vert est une arme de sensibilisation massive contre les criminels climatiques”

Ce sont des crimes écologiques qui devraient passionner adolescents et adultes. Après s'être attaqué aux algues vertes et au trafic de civelles, l'expert en criminalité organisé Thierry Colombié va publier une saison deux de sa série de polar vert sur l'ours et la forêt. Entretien avec un écrivain qui veut créer un "laboratoire de l'imaginaire collectif des nouvelles générations".

<https://www.novethic.fr/actualite/environnement/biodiversite/isr-rse/thierry-colombie-le-polar-vert-est-une-arme-de-sensibilisation-massive-contre-les-criminels-climatiques-150905.html>

Le Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN)

La Gendarmerie nationale est engagée dans la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique depuis de nombreuses années. Alors que la protection de l'environnement et la santé sont devenues des sujets de préoccupation majeurs et un enjeu vital pour l'avenir, le CESAN a reçu pour mission de renforcer l'action de la gendarmerie en mobilisant l'ensemble de ses unités au travers d'une approche globale allant de la prévention à la répression.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/notre-institution/notre-organisation/le-commandement-pour-l-environnement-et-la-sante-cesan>

Criminalité environnementale : de quoi parle-t-on ?

Trafics illégaux de bois et d'espèces sauvages, exploitations forestières et minières illicites ou déversement de déchets et substances toxiques ; les Nations Unies définissent plusieurs types de crimes contre l'environnement contre lesquels les Etats s'efforcent de lutter. ID fait le point sur la criminalité environnementale.

<https://www.linfodurable.fr/environnement/criminalite-environnementale-de-quoi-parle-t-30981>

Lutter contre la criminalité environnementale

La criminalité environnementale est devenue en quelques années l'une des activités criminelles les plus lucratives au monde. Extrêmement lucrative et peu risquée, elle rapporterait entre 110 et 281 milliards de dollars par an.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/securite-desarmement-et-non-proliferation/lutter-contre-la-criminalite-organisee/lutter-contre-la-criminalite-environnementale/>

Criminalité environnementale

L'exploitation criminelle des ressources naturelles de la planète affecte nos existences, des aliments que nous consommons à l'air que nous respirons. Les auteurs d'atteintes à l'environnement constituent une menace grave pour nos existences, notre planète et les générations futures. Les frontières ne permettent pas de confiner la criminalité environnementale, qui englobe le trafic d'ivoire, la surpêche d'espèces protégées, l'exploitation illégale du bois, et le déversement de déchets dangereux. Les itinéraires empruntés pour la contrebande d'espèces sauvages entre les pays et les continents sont aussi souvent utilisés pour le trafic d'armes, le trafic de drogues et la traite d'êtres humains. En fait, la criminalité environnementale va souvent de pair avec d'autres infractions comme la fraude de passeport, la corruption, le blanchiment d'argent, et même le meurtre. À la différence des produits issus du commerce illicite de drogues et d'autres marchandises illicites, les ressources naturelles ne sont pas inépuisables et elles ne peuvent être réapprovisionnées en laboratoire. De ce fait, il est urgent de lutter contre les atteintes à l'environnement.

<https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale>

La criminalité environnementale

Nous assistons, depuis plusieurs décennies, à une multiplication des dommages environnementaux. Qu'ils soient le produit d'actes délibérés ou le résultat d'actes de négligence, ces dommages comportent des conséquences comparables, voire parfois davantage dramatiques, durables et traumatisantes pour les victimes, que celles attribuées aux traditionnels crimes contre la personne. Pourtant, les législateurs et les criminologues commencent à peine à se pencher sur la notion de criminalité environnementale. Dans l'opinion générale, la pollution reste encore considérée comme un sous-produit inévitablement lié au développement économique et industriel des nations. Les désastres environnementaux, qui sont pourtant souvent la conséquence directe des politiques de développement et de gestion du territoire, font ainsi partie des risques de la modernité tardive, qui peuvent être gérés, réduits, compensés, assurés, mais qui sont tout aussi inéluctables. La notion de criminalité environnementale se retrouve prise en étau entre les manoeuvres de rationalisation orchestrées par certains acteurs économiques – faisant entendre que les activités à haut risque d'atteintes à l'environnement ne doivent pas être criminalisées, dans la mesure où elles visent à procurer la prospérité économique – et un certain scepticisme de la part du public,

relié à l'identification des véritables contrevenants ainsi qu'à la difficile distinction des victimes et des responsables dans un contexte où la pollution émane de tous et nous affecte tous...

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2016-v49-n2-crimino02877/1038414ar/>

La criminalité environnementale : état des lieux et perspectives

La question des désastres sanitaires provoqués par les activités économiques connaît une publicisation croissante depuis les années 1970, en liaison avec le surgissement de l'écologie comme nouveau courant philosophique et politique dans les pays occidentaux. Les accidents majeurs et autres « catastrophes » qui surviennent régulièrement (de Santa Barbara en 1969 à Fukushima en 2011 en passant par Bhopal en 1984, pour ne prendre que trois exemples parmi les plus connus) ont amené les États ainsi que les organismes supranationaux tels que l'Union européenne à multiplier les législations, les organismes de contrôle et les outils de mesure. Cet ensemble de préoccupations intellectuelles et de mobilisations institutionnelles a rapidement dynamisé la recherche scientifique, en particulier dans le domaine biomédical et la climatologie, sans compter le regain de *disaster studies* à l'origine plus ancienne (Revet, 2011). De leur côté, les juristes n'ont pas tardé à se saisir également d'un nouvel univers de normes nationales et internationales en constante évolution.

<https://www.cairn.info/revue-deviance-et-societe-2019-4-page-469.htm>

Crimes contre la nature : « On va mettre fin à l'impunité »

L'Union européenne a trouvé un accord de lutte contre la criminalité environnementale. Pour Marie Toussaint, eurodéputée écologiste, ce texte peut être considéré comme une avancée historique.

<https://reporterre.net/Crimes-contre-la-nature-On-va-mettre-fin-a-l-impunite>

Sur la piste des mafias du crime écologique

En Inde, en Chine ou à Madagascar, « Le Monde » a traqué cinq « écocides », des crimes juteux contre la nature. Ce fut une longue traque, au fil d'enquêtes menées dans plusieurs pays : Madagascar, Etats-Unis, Vietnam, Malaisie, Inde, Belgique, Ukraine, Chine, Indonésie, France... *Le Monde* publie, samedi 24 janvier, le premier volet d'une série de cinq reportages qui racontent une nouvelle forme de délinquance désormais prisée par les réseaux mafieux : la criminalité environnementale.

https://www.lemonde.fr/planete/article/2015/01/24/sur-la-piste-des-mafias-de-l-environnement_4562779_3244.html

Criminalité liée aux espèces sauvages

Les malfaiteurs mettent en péril la flore et la faune du monde entier. Nous contribuons à préserver les espaces sauvages protégées de toute exploitation criminelle. Plantes et animaux sont d'une importance fondamentale pour la santé de notre planète. L'équilibre délicat au sein de nos écosystèmes repose sur la biodiversité, et les infractions visant les espèces sauvages le mettent en grand danger. De la chasse aux éléphants pour leur ivoire à la contrebande d'espèces végétales menacées d'extinction, la criminalité liée aux espèces sauvages n'est pas confinée à un territoire national et, de ce fait, une approche internationale est nécessaire. Le commerce illicite d'espèces sauvages est évalué à 20 milliards de dollars américains par an (source : rapport PNUÉ-INTERPOL, The Rise of Environmental Crime). Les malfaiteurs exploitent la flore et la faune sauvages à toutes les étapes de la chaîne d'approvisionnement, du braconnage et du transport à la transformation et à la commercialisation. D'autres activités illicites sont souvent associées aux infractions visant les espèces sauvages, notamment le blanchiment d'argent, la corruption et la fraude documentaire.

<https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale/Criminalite-liee-aux-especes-sauvages>

Le commerce illégal d'espèces sauvages est devenu l'activité criminelle la plus importante au monde

Les atteintes à l'environnement et la criminalité liée aux espèces sauvages sont devenues les secteurs criminels les plus répandus et les plus rentables au monde. Ils continuent de se développer et poussent de nombreuses espèces au bord de l'extinction, a prévenu INTERPOL lors du sommet mondial « United for Wildlife » (Unis pour la vie sauvage). Le marché noir de produits illégaux issus d'espèces sauvages est évalué à 20 milliards de dollars par an. Dans ce contexte, le commerce illégal d'espèces sauvages est devenu un secteur d'activité majeur pour les groupes criminels organisés et est de plus en plus lié à la violence armée, à la corruption et à d'autres formes de criminalité organisée. Le braconnage et le commerce illégal d'espèces sauvages ne nuisent pas seulement à l'environnement et ne tuent pas que des espèces en péril, ils coûtent aussi la vie à des agents de protection de la nature. En effet, jusque 100 gardes forestiers sont tués chaque année par des braconniers alors qu'ils protégeaient des espèces sauvages dans leur habitat naturel. Ce contexte vient étayer l'accord signé le 6 novembre dernier lors du Sommet mondial « United for Wildlife » entre la Royal Foundation et INTERPOL sur de futures actions communes pour protéger les espèces menacées d'extinction du trafic illégal d'espèces sauvages.

<https://www.interpol.int/fr/Actualites-et-evenements/Actualites/2023/Le-commerce-illegal-d-especes-sauvages-est-devenu-l-activite-criminelle-la-plus-importante-au-monde>

Criminalité liée à la pollution

Les malfaiteurs éliminent les déchets de manière illicite, mettant en danger l'air que nous respirons, nos ressources en eau et le sol. La criminalité liée à la pollution met en péril notre santé et notre sûreté, et ce, tous les jours. Le déversement illégal de déchets risque de contaminer le sol des cultures, les substances toxiques risquent de s'infiltrer dans les sources d'approvisionnement en eau, et même l'air que nous respirons peut être contaminé par les auteurs d'atteintes à l'environnement. Le déversement illicite de matières dangereuses comme les déchets électroniques, les produits chimiques et les déchets industriels représente la solution de facilité pour les malfaiteurs en raison du coût de la mise au rebut responsable des déchets, des différences entre les législations des pays et de systèmes d'application de la loi peu vigoureux. Les effets de la criminalité liée à la pollution ne se répercutent pas uniquement sur notre santé. Elle vulnérabilise de précieux écosystèmes et nuit à l'économie en sapant les efforts des installations légitimes de traitement des déchets.

<https://www.interpol.int/fr/Infractions/Criminalite-environnementale/Criminalite-liee-a-la-pollution>

La crise des déchets à Naples : la mafia, un lobby comme un autre ?

Les années 1990 ont vu naître à Naples, puis dans l'entière région de la Campanie, plusieurs graves crises des déchets. La Camorra, plus ancienne organisation criminelle mafieuse d'Italie, a su infiltrer les sphères décisionnelles afin de mettre la main sur le marché de la gestion des déchets en Campanie. De 1994 à aujourd'hui, la région a vu se succéder différentes crises dont certaines, comme la grève des éboueurs en 2007-2008, furent très médiatisées. La gestion des déchets telle qu'elle y est effectuée par la Camorra, est loin de répondre aux normes de sécurité environnementales et sanitaires. Des associations et des mouvements citoyens, soutenus par l'Union Européenne, ont vu le jour pour tenter d'alerter et de régler, ce qui est devenu, un problème majeur de santé public. Pourtant, malgré les nombreuses initiatives civiles et l'adoption de plusieurs politiques publiques, les améliorations quant à la collecte et aux traitements des déchets dans cette région d'Italie se font toujours attendre...

<http://oppec.fr/la-crise-des-dechets-a-naples-la-mafia-un-lobby-comme-un-autre>

Le trafic des déchets toxiques : quelle implication de la Camorra ?

Dès les années 1980, et encore aujourd'hui, l'enfouissement illégal de déchets toxiques industriels, provenant d'entreprises du nord de l'Europe et d'Italie, a provoqué des atteintes sanitaires et environnementales sans précédent en Campanie (Italie). Le coût social s'est traduit par une hausse avérée de certains cancers, des malformations, de la mortalité infantile

et de la contamination des nappes phréatiques de la région. Autant d'externalités négatives qui résultent de plus de 35 ans d'une gestion défailante des déchets. Dans cet article, notre propos vise à mettre en exergue, d'une part, la phénoménologie de ce type de trafic en insistant sur les acteurs et le système et, d'autre part, à rendre compte de la réponse des pouvoirs publics à l'échelle de l'Italie et de l'Europe. En cette matière, on postule que l'État demeure en retrait, c'est ainsi que prospéreraient certaines organisations criminelles dont la Camorra, originaire de la Campanie. Cette région du sud de l'Italie que les anciens romains appelaient « Campania Felix » est une allusion à l'exceptionnelle fertilité du sol liée au climat et à la présence du Vésuve, territoire volcanique extrêmement riche en biodiversité. Cette partie de l'Italie est aujourd'hui surnommée « Terre des feux 1 » à cause de ce que l'écrivain Roberto Saviano, a défini comme le « plus grand empoisonnement de masse dans un pays occidental 2 ». C'est la Camorra, organisation criminelle napolitaine, qui joue un rôle de premier plan d'une telle atteinte à l'environnement et à la santé. Il y a plus de trois décennies que cette organisation a mis en place une véritable filière illégale autour des déchets toxiques. Une activité bien structurée, (dotée de collaborateurs, administrateurs, intermédiaires, prête-noms, managers d'entreprises, techniciens, comptables et chefs de zone), avec une division du travail très bien définie. Une organisation qui sait assurer l'achèvement de chaque opération, à partir de la collecte, jusqu'au transport et l'enfouissement, y compris l'exportation illégale d'une partie des déchets.

<https://www.ihemi.fr/articles/le-traffic-des-dechets-toxiques-quelle-implication-de-la-camorra>

Crime contre nature, bref état des lieux de la criminalité environnementale et des réponses publiques dans l'Union Européenne

La criminalité environnementale constitue depuis quelques années un sujet de préoccupation majeure à l'échelle mondiale et dans l'Union européenne (UE). Celle-ci lui consacre depuis deux ans via son Fonds de la sécurité intérieure un important programme de recherche intitulé Ambitus¹ pour le compte duquel le think tank italien Istituto Affari Internazionali (IAI) vient de publier un état des lieux exhaustif² dont il nous a paru particulièrement utile de rendre compte.

https://www.iris-france.org/wp-content/uploads/2022/06/ObsCi_Juin-2022.pdf

La civelle : une espèce en danger critique d'extinction sous la protection des agents de l'OFB

L'OFB effectue une surveillance accrue de la civelle, l'alevin de l'anguille d'Europe, classée par l'UICN comme espèce en danger critique d'extinction. La France reçoit sur ses côtes la plus importante partie du flux migratoire européen de civelles qui provient, grâce au Gulf Stream,

de la mer des Sargasses, leur zone de reproduction. Ces poissons viennent grossir, de 2 à 25 ans, dans les rivières françaises avant de retourner vers leur zone de reproduction distante de plusieurs milliers de kilomètres.

<https://www.ofb.gouv.fr/actualites/la-civelle-une-espece-en-danger-critique-dextinction-sous-la-protection-des-agents-de>

L'anguille française victime d'un vaste trafic international

Très prisée en Asie, l'anguille fait l'objet d'un vaste trafic international. Chaque année, des millions d'alevins sont pêchés illégalement dans nos cours d'eau. Une menace de plus pour cette espèce au bord de l'extinction.

<https://reporterre.net/L-anguille-francaise-victime-d-un-vaste-traffic-international>

La corruption verte, un crime mondialisé défié depuis Bâle

La crise environnementale fait de la corruption verte une priorité de dimension globale. Ce type de criminalité néfaste à la planète et la biodiversité mine de longue date les efforts de protection. Précurseur, le Basel Institute on Governance en a fait son combat.

<https://www.swissinfo.ch/fre/economie/la-corruption-verte-un-crime-mondialis%C3%A9-d%C3%A9fi%C3%A9-depuis-b%C3%A2le/48224794>

Les liens de la corruption et de la criminalité environnementale

Nous n'avons plus aucun doute aujourd'hui sur le fait que l'homme soit devenu un péril pour l'environnement, pour ne pas dire son principal ennemi. Michel Serres, philosophe et historien des sciences, constatait déjà la violence des hommes sur le monde en 1990, dans son essai Le contrat naturel. Il observait qu'« aux temps de l'Iliade et de Goya, le monde ne passait pas pour fragile ; au contraire menaçant, il triomphait aisément des hommes, de ceux qui gagnent les batailles et des guerres elles-mêmes. Le sable mouvant absorbe ensembles les deux combattants ; le fleuve menace d'engloutir Achille-vainqueur ?- après avoir charrié les cadavres des vaincus. » Désormais nous savons que l'activité humaine a un impact considérable sur notre planète puisque la lutte contre les changements climatiques est devenue un enjeu mondial majeur. Mais il existe également un danger silencieux dont on parle trop peu : la corruption et ses conséquences sur l'environnement.

<https://www.lemondedudroit.fr/decryptages/71170-liens-corruption-criminalite-environnementale.html>

La criminalité environnementale transnationale : aux grands maux, les grands remèdes ?

Cette étude propose la façon dont la communauté internationale devrait traiter la criminalité environnementale transnationale. Pour y arriver, l'auteur définit d'abord ce phénomène et discute de son ampleur. La démarche consiste à faire comprendre cette forme de criminalité afin d'amener les parties intéressées à envisager les moyens appropriés pour la combattre. Ensuite, l'article rappelle l'inexistence des moyens de lutte à la hauteur de la gravité de ce fléau et soutient par la suite que l'ampleur et les caractéristiques de celui-ci méritent que la communauté internationale se mobilise dans son ensemble. Plus précisément, l'auteur soutient qu'en dehors du renforcement des mécanismes de lutte sur le plan national, de l'amélioration de la coopération judiciaire et de la reconnaissance mutuelle des décisions de justice, la création d'un tribunal international pénal pour l'environnement serait une option idéale

<https://www.erudit.org/fr/revues/crimino/2014-v47-n2-crimino01529/1026732ar.pdf>

Blanchiment de capitaux générés par les crimes contre l'environnement

La criminalité environnementale - allant de l'extraction et du commerce illégaux des forêts et des minéraux au défrichage illégal en passant par le trafic de déchets - est une entreprise extrêmement rentable, qui génère des milliards de dollars de gains criminels chaque année. Ces crimes alimentent également la corruption et convergent avec de nombreux autres crimes graves et organisés, tels que la fraude fiscale, le trafic de drogue et le travail forcé. Ce rapport du GAFI identifie les méthodes que les criminels utilisent pour blanchir les produits de la criminalité environnementale, mais aussi les outils que les gouvernements et le secteur privé peuvent appliquer pour interrompre cette activité. Lorsqu'elles sont correctement mises en œuvre, les recommandations du GAFI constituent des outils efficaces pour lutter contre ces flux financiers illicites.

<https://www.fatf-gafi.org/fr/publications/Environmentalcrime/blanchiment-crime-environnemental.html>

L'« explosion » des déchets électroniques menace l'environnement et la santé, alerte l'ONU

Les « e-déchets » ont atteint, à l'échelle de la planète, 62 millions de tonnes en 2022. Ils augmentent cinq fois plus vite que la quantité recyclée, selon un rapport de l'Organisation des Nations unies

https://www.lemonde.fr/planete/article/2024/03/20/l-explosion-des-dechets-electroniques-menace-l-environnement-et-la-sante-alerte-l-onu_6223080_3244.html

Bibliothèque Emile Cartailhac

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi 14 h-18 h

Accès gratuit - Consultation sur place – Catalogue accessible via le site Web.

Muséum de Toulouse - 35 Allées Jules Guesde - 31 000 – TOULOUSE - 05 67 73 84 84 –
bibliotheques.museum@toulouse-metropole.fr <https://museum.toulouse-metropole.fr/>

